



Charte éthique du GDR 2050 Polymères et Océans

Rappel des missions du GDR

Le GDR "Polymères et Océans" a pour mission de fédérer et d'améliorer la visibilité de la communauté scientifique française impliquée dans la recherche sur le devenir et les impacts des polymères en milieu aquatique.

Gouvernance

La gouvernance du GDR est basée sur un comité scientifique qui est l'organe décisionnel et d'un comité de direction qui est chargé des aspects opérationnels du GDR.

Le CS est composé de 12 membres ayant les compétences requises pour mener à bien les différentes missions et responsabilités du CS. Il est pluridisciplinaire et représente les thématiques retenues pour les différents axes du GDR.

Mandat : Les membres du CS sont nommés pour une durée de 4 ans. Un membre peut mettre fin à son mandat avant l'expiration de son terme, avec un préavis de 60 jours. Les membres du CS ne peuvent recevoir de rétribution liées aux responsabilités qui leur sont confiées dans le cadre du GDR

Représentativité

Le GDR n'est pas un organe d'expertise ou d'évaluation de la recherche ni de lobbying pour ses laboratoires membres. En aucun cas, le GDR ne pourra être utilisé comme caution scientifique ni représenté par un tiers sauf mandat défini par le comité. Hormis les communications officielles du GDR, toute communication des membres du GDR est effectuée en leur nom propre, et n'engage pas la communauté du GDR dans son ensemble. Dans toute autre action (comité, commission, réunion, interviews, etc.), les membres ne pourront pas communiquer au nom du GDR.

Toute action promue par le GDR doit concerner l'ensemble des membres du GDR (ex : proposition d'experts, appels à projets, ...) et ne pas servir d'intérêts particuliers des membres.

Droits à l'image

Toute personne assistant ou participant à une réunion ou manifestation du GDR consent et accorde gratuitement au GDR le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tout support et par tous moyens, en relation avec les activités du GDR.

Intégrité

Le GDR agit indépendamment de tout lien avec l'industrie, les administrations, les ONGs et les pouvoirs publics. A titre personnel, les membres du GDR sont libres de relations professionnelles avec toute partie prenante mais sont tenus d'éviter les conflits d'intérêt dans lesquels ils pourraient se trouver.

Impartialité

Dans le cadre du GDR, tous ses membres peuvent librement exprimer leurs points de vue afin de garantir un fonctionnement en toute impartialité.